

**ARRETE**  
*portant désignation des membres du jury d'examen*

*1ère session  
du  
Master  
1ère année  
ÉCONOMIE  
parcours Economie*

**LE DIRECTEUR**

**Vu** le Code de l'éducation, et notamment ses articles L.613-1, L.613-4 sur la composition des jurys et L.712-2 donnant compétence au président de l'université pour nommer les membres des jurys ;

**Vu** le décret n° 2022-1535 du 8 décembre 2022, et notamment son article 5 qui précise que le directeur du grand établissement exerce les attributions confiées au président d'université par l'article L. 712-2 ;

**ARRETE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Sont nommés pour l'année universitaire 2024-2025, membres du jury d'examen ( 1ère session ) du

**Master  
1ère année  
ÉCONOMIE  
parcours Economie**

M. GOBILLARD BERTRAND, MAÎTRE DE CONFERENCES  
Mme ASSENZA TIZIANA, MAÎTRE DE CONFERENCES  
M. CREMER HELMUTH, PROFESSEUR DES UNIVERSITES  
M. DE CORNIERE ALEXANDRE, CONTRACTUEL ENSEIGNANT CHERCHEUR LRU  
M. FEVE PATRICK, PROFESSEUR DES UNIVERSITES  
Mme GONZALEZ AGUADO EUGENIA, CONTRACTUEL ENSEIGNANT CHERCHEUR LRU  
M. IBRAHIM JEAN-PAUL, CONTRACTUEL ENSEIGNANT LRU  
M. LAMP STEFAN, VACATAIRE D'ENSEIGNEMENTS  
M. MARIOTTI THOMAS, VACATAIRE D'ENSEIGNEMENTS  
M. MARTIMORT DAVID, PROFESSEUR DES UNIVERSITES  
M. PARENTY SEBASTIEN, CONTRACTUEL ENSEIGNANT LRU  
M. POINAS FRANCOIS, MAÎTRE DE CONFERENCES  
M. SEABRIGHT PAUL, PROFESSEUR DES UNIVERSITES  
Mme SHAHANAGHI SARA, CONTRACTUEL ENSEIGNANT CHERCHEUR LRU  
M. SIMIONI MICHEL, VACATAIRE D'ENSEIGNEMENTS  
M. TOURNIER RONAN, MAÎTRE DE CONFERENCES  
Mme VOLTCHKOVA EKATERINA, MAÎTRE DE CONFERENCES

**Article 2**

Le jury sera présidé par : M. GOBILLARD, MAÎTRE DE CONFERENCES

**Article 3**

Les membres du jury peuvent être assistés lors des délibérations de tout membre de l'équipe pédagogique ayant participé aux

**Article 4**

Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Toulouse, le 1er octobre 2024

Le Directeur  
Christian COLLIER